

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 16 AVRIL 2012**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Nombre de membres élus : 14

Nombre de membres en  
fonction : 14

Nombre de membres  
présents : 13

Nombre de membres absents  
excusés : 0

Nombre de membres absents  
non-excusés : 0

Nombre de membres ayant  
donné procuration : 1

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DOUZE, le SEIZE du mois d'AVRIL à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 avril 2012.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, Mme BELLONI, MM. DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : M. VOLLE à M. MATELIC

Absent excusé : néant

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY, Mmes D'AMATO, STEINMETZ

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **1. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **1.1 DB 2012-25 - Opération Ravalement de façades – Modification de périmètre**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'étendre le périmètre d'éligibilité aux subventions « ravalement de façades » aux rues suivantes de la commune de Rombas :
  - o Rue Saint Exupéry
  - o Rue du Maréchal Leclerc
  - o Rue Lyautey
  - o Impasse du stade
  - o L'ensemble de la rue de Metz (actuellement concernée du n°1 au 37)
  - o Rue Joffre

### **1.2 DB 2012-26- Programme d'Intérêt Général – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement de la subvention susvisée dans le cadre du programme d'intérêt général visant la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, à un bénéficiaire pour un montant de 680,00 € TTC.

## **2. DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **2.1 DB 2012-27- Campagne d'isolation thermique – Mission de suivi et animation – Attribution du marché**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) de Metz pour le suivi et l'animation de la campagne d'isolation thermique pour un montant de :
  - o 170 € HT pour le suivi animation des travaux d'isolation des combles perdus
  - o 220 € HT pour le suivi animation des travaux d'isolation des façades par l'extérieur.

### **2.2 DB 2012-28 – Campagne d'isolation thermique – Extension de compétence de la « commission ravalement de façades »**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'étendre les compétences de la commission « ravalement de façades » à la campagne d'isolation thermique,

- DECIDE de modifier, à cet effet, la dénomination de la commission en: « Commission d'attribution des subventions pour l'amélioration de l'habitat »,
- et DECIDE de modifier la composition de cette commission en désignant Monsieur Christian SCHWEIZER en qualité de membre de cette commission.

### **3. ENVIRONNEMENT – DECHETS MENAGERS**

#### **3.1 DB 2012-29 – Etude sur l'optimisation de la gestion des déchets et mise en place d'une tarification incitative – Choix du bureau d'études**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de d'attribuer l'étude sur l'optimisation de la gestion des déchets et la mise en place d'une tarification incitative au bureau d'études ABBD- 21 rue Bergère, 75009 PARIS, pour un montant de 34 450.00 € HT soit 41 202.00 € TTC
- AUTORISE le Président à signer le marché correspondant à cette offre et toutes les pièces à intervenir à cet effet.

### **4. ADMINISTRATION GENERALE**

#### **4.2 DB 2012-30- Travaux d'extension des locaux de la CCPOM – Choix du maître d'œuvre**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, avec 12 voix « POUR » et 2 abstentions,

- DECIDE de retenir le cabinet GHA Architectes – 3, rue de l'Argonne-57000 METZ, pour un projet d'agrandissement des locaux actuels de la CCPOM, avec un taux d'honoraires à 8,3% du montant Hors taxes des travaux, pour une mission de base comprenant :
  - o Les études d'esquisse
  - o Les études d'avant-projet
  - o Le projet
  - o L'assistance à la passation de marchés de travaux
  - o Les études d'exécution ou leur visa si elles sont réalisées par un autre prestataire
  - o La direction de travaux
  - o L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement
- AUTORISE le Président à signer le contrat correspondant

#### **4.2 DB 2012-31- Versement du solde de la subvention attribuée à l'association « CCPOM Convivialité »**

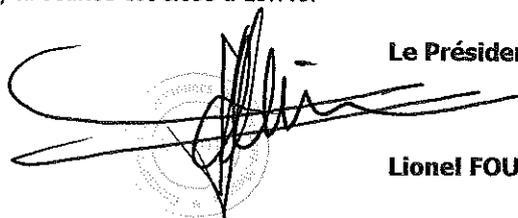
Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement du solde de la subvention attribuée au profit de l'Amicale du Personnel (CCPOM Convivialité) pour un montant de 6 500 €.

### **5. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31/03/2012
- Tableau de bord financier au 31/03/2012
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 29/02/2012
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/03/2012
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/03/2012
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/03/2012
- Etat d'avancement du SCOTAM
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40.



**Le Président**

**Lionel FOURNIER**